

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 1er mai 2023, à 19 h, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry  
Siège #2 - Gino Tanguay  
Siège #3 - Martine Rouillard  
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard  
Siège #5 - Samuel Larochelle  
Siège #6 - Étienne Ménard

La séance est présidée par son honneur le maire, M. Daniel Thibault, et Mme Brigitte Nicol, directrice générale adjointe, assure le secrétariat.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

01-05-23

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Séance ordinaire du 3 avril 2023
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Approbation des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
  - 5.1 - Rapport budgétaire
  - 5.2 - Interventions du maire & conseillers responsables de différents dossiers
  - 5.3 - Politique de reconnaissance du personnel
  - 5.4 - Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois
  - 5.5 - Commandite EDF Renouvelables 2023
  - 5.6 - Emploi d'été Canada 2023
  - 5.7 - Engagement pour le poste de jardinier
  - 5.8 - Formation compétences interculturelles
  - 5.9 - Nomination des inspecteurs en urbanisme et en environnement
  - 5.10 - Enair contrôle - Offre de service d'entretien
  - 5.11 - Changement de signataires
  - 5.12 - Projet d'entente intermunicipale - écocentres
  - 5.13 - Dérogation mineure DM 23-27 pour le 159, rue Principale
  - 5.14 - Autorisation pour l'implantation d'une galerie en cours avant
  - 5.15 - Représentant au sein de la CADMS
  - 5.16 - Desjardins - jeunes au travail
  - 5.17 - Sentiers des Etchemins - Plan montagne
  - 5.18 - Nomination au Comité consultatif d'urbanisme
- 6 - VOIRIE
  - 6.1 - Programme d'Aide à la Voirie locale (PAVL)
  - 6.2 - Libération de la retenue pour le contrat de déneigement et ajustement du prix du carburant
  - 6.3 - Offre de service - Nivelage des rangs
  - 6.4 - Ponceaux rang Saint-Armand - Offre de service pour plans & devis et surveillance des travaux
  - 6.5 - Allocation pour les bottes de travail
  - 6.6 - Prime de garde la fin de semaine
- 7 - RÉSEAU D'AQUÉDUC ET D'ÉGOUT
  - 7.1 - Formation pour le traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution (OTUFD)
- 8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
  - 8.1 - Salaire lors d'une sortie incendie
- 9 - COMITÉ ET LOISIRS
  - 9.1 - Engagement animateur de terrain de jeux
- 10 - LÉGISLATION

**10.1** - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 366-23 « Règlement modifiant le zonage pour autoriser un chenil dans la zone M (multiressource) »

**10.2** - Adoption du règlement # 364-23 « Règlement annulant le règlement 357-22 et le projet de règlement 359-22 décrétant un emprunt de 307 541 \$ et une dépense de 307 541 \$ pour des travaux d'alimentation en eaux potable pour le raccordement du puits SM16-2»

**10.3** - Adoption du règlement #365-23 Règlement modifiant le règlement #111 concernant certaines mesures relatives à l'administration du réseau municipal d'aqueduc

#### **11 - CORRESPONDANCE**

**11.1** - Revue annuelle du Corps de Cadets

**11.2** - Rendez-vous Desjardins - Invitation

**11.3** - Tourisme Etchemins - Rencontre des intervenants

**11.4** - Demande Country Aunts - stationnement et roulotte sans service

**11.5** - Des milieux de vie en action

#### **12 - VARIA**

**12.1** - RAPPEL: Règlement #141-88 concernant la période de questions

**12.2** - Remboursement de vêtements pour les employés de l'écocentre

**12.3** - Engagement d'une aide-monitrice

**12.4** - Nettoyage des sentiers Les Verts Boisés

**12.5** - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

#### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **14 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Étienne Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,  
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

### **3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**02-05-23**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 3 avril 2023**

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 soit adopté tel que présenté avec la modification au point 5.17 que la Municipalité de Saint-Magloire va assumer sa part estimée à 138 000 \$.

ADOPTÉE

### **4 - FINANCES**

**03-05-23**

#### **4.1 - Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les comptes à payer d'un montant de 108 728,41\$ pour le mois d'avril 2023 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Brigitte Nicol, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

---

Brigitte Nicol  
Directrice générale adjointe

## **5 - ADMINISTRATION**

### **5.1 - Rapport budgétaire**

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois d'avril est remis à chaque membre du conseil municipal.

### **5.2 - Interventions du maire & conseillers responsables de différents dossiers**

04-05-23

### **5.3 - Politique de reconnaissance du personnel**

Il est proposé par Gino Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ADOPTER la Politique de reconnaissance du personnel telle que présentée.

ADOPTÉE

05-05-23

### **5.4 - Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Magloire a élaboré un projet: OPTIMISATION DE L'ÉCOCENTRE DE SAINT-MAGLOIRE (ci-après le «**PROJET**»);

**CONSIDÉRANT QUE** le PROJET sera déposé auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du programme susmentionné en titre, administré par cette dernière (ci-après le «**PROGRAMME**»);

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Magloire désire contribuer et investir financièrement dans le PROJET.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** la Municipalité de Saint-Magloire à s'engager financièrement dans le PROJET, en y investissant un montant de trente-quatre-mille-sept-cent-cinquante (34 750 \$) (ci-après l'«**INVESTISSEMENT**») puisé à même ses liquidités internes;

**DE TRANSMETTRE** copie de la présente résolution à RECYC-QUÉBEC afin de valoir à titre d'engagement, auprès d'elle, à concrètement injecter l'INVESTISSEMENT aux fins de concrétisation du PROJET.

ADOPTÉE

06-05-23

### **5.5 - Commandite EDF Renouvelables 2023**

Les conseillers Gino Tanguay, Martine Rouillard et Anne-Marie Beaudry se retirent de la décision.

ATTENDU QUE les organismes municipaux pouvaient déposer leur projet à réaliser afin de recevoir une aide financière de EDF Renouvelables;

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE RÉPARTIR la somme de 5 000 \$ offerte annuellement par EDF Renouvelables pour les organismes municipaux:

Bibliothèque Kilitou	400 \$
Terrain de jeux unifié Saint-Camille, Saint-Magloire, Sainte-Sabine	500 \$
Communauté chrétienne de Saint-Magloire	1 000 \$
Comité d'embellissement	750 \$

Cercle de Fermières	325 \$
Société du Patrimoine	700 \$
St-Mag Fest	500\$
Comité des loisirs	500 \$
Club de l'Âge d'Or	325 \$

ADOPTÉE

### **5.6 - Emploi d'été Canada 2023**

Notre demande de subvention auprès du Gouvernement du Canada pour le programme Emploi Été Canada a été acceptée pour le poste d'animateur en loisirs pour 8 semaines à 35 heures/semaine.

07-05-23

### **5.7 - Engagement pour le poste de jardinier**

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à l'embauche de Charles-Antoine Mercier au poste de jardinier pour la saison estivale 2023.

ADOPTÉE

08-05-23

### **5.8 - Formation compétences interculturelles**

Il est proposé par Étienne Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER le maire, Daniel Thibault, à assister à la formation sur l'immigration et les compétences interculturelles, le 18 mai prochain, à la MRC des Etchemins.

QUE les frais de déplacement et de repas, si nécessaire, soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

09-05-23

### **5.9 - Nomination des inspecteurs en urbanisme et en environnement**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Magloire est partie prenante de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la susdite entente (article 3.2), la municipalité a l'obligation de nommer les fonctionnaires chargés de l'application de leurs réglementations;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'adoption d'un nouveau règlement, il y a lieu de procéder au renouvellement des nominations pour l'ensemble de l'équipe d'inspection;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Samuel Larochelle,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Saint-Magloire nomme Mesdames Lise Buteau, Annie Venables et Émilie Bédard ainsi que Messieurs Kim Boulanger et Serge Paquet à titre d'inspecteur/trices en urbanisme et en environnement.

QUE par ces nominations, ces personnes agiront à titre de fonctionnaires responsables de l'application des règlements d'urbanisme, du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, et des règlements découlant de la Loi sur la Qualité de l'Environnement applicables par la municipalité.

ADOPTÉE

10-05-23

**5.10 - Enair contrôle - Offre de service d'entretien**

Il est proposé par Étienne Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la soumission d'Enair Contrôle au coût de 1 138,25 \$ taxes incluses pour l'entretien préventif de l'unité de climatisation/chauffage du bureau municipal;

QUE la soumission comprend 2 vérifications pour la prochaine année.

ADOPTÉE

11-05-23

**5.11 - Changement de signataires**

ATTENDU QUE le poste de Directrice générale/secrétaire-trésorière était à combler;

ATTENDU QUE Mme Stéphanie Lamontagne a été engagée comme nouvelle Directrice générale/secrétaire-trésorière et est en poste depuis le 1er mai 2023;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE Mme Stéphanie Lamontagne soit et elle est par la présente autorisée, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Magloire, tous les documents reliés à ce poste de direction au sein de la municipalité.

QUE Mme Stéphanie Lamontagne soit et elle est par la présente autorisée, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Magloire, tous les documents pour lesquels une résolution antérieure à son entrée en fonction autorisait la signature par la directrice générale et/ou Madame Nancy Blanchard.

D'AUTORISER Mesdames Brigitte Nicol, Stéphanie Lamontagne et Marie-Hélène Ménard ainsi que Monsieur Daniel Thibault à signer les chèques et tous documents bancaires pour la Municipalité de Saint-Magloire;

QUE deux signatures soient obligatoires et se répartissent ainsi : un élu et un gestionnaire.

ADOPTÉE

12-05-23

**5.12 - Projet d'entente intermunicipale - écocentres**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins désire créer un réseau où les citoyens des municipalités qui n'ont pas de centre de récupération de matières résiduelles pourraient utiliser les services des écocentres existants en dehors de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Magloire prévoit réaménager son écocentre prochainement et que cela peut occasionner quelques inconvénients durant les travaux;

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire ne participe pas au projet d'entente intermunicipale pour les écocentres.

ADOPTÉE

13-05-23

**5.13 - Dérogation mineure DM 23-27 pour le 159, rue Principale**

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure pour le 159, rue Principale a été présentée au Comité Consultatif d'Urbanisme et que celui-ci se montre favorable à l'exécution des travaux demandés;

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE PERMETTRE** l'implantation d'une dalle de béton à titre de patio dans la marge latérale située à 1.5 mètre au lieu de 2 mètres de la ligne latérale du terrain. La demande est faite pour le lot 5 067 680, matricule 2159 24 2321.

ADOPTÉE

14-05-23

**5.14 - Autorisation pour l'implantation d'une galerie en cours avant**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 570, route 281 désire avoir une galerie et qu'à cause de la bande riveraine, il ne peut la mettre en cour arrière;

CONSIDÉRANT QUE la longueur de la galerie n'a jamais été discutée et que les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT QU'après une étude approfondie du dossier, le règlement autorise une galerie d'une longueur maximale de 3 mètres et que la longueur prévue pour la future galerie est de 3,66 mètres.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Gino Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER M. Serge Paquet ou Mme Lise Buteau à émettre le permis au demandeur pour une galerie de 3,66 mètres en cours avant pour la propriété du 575, route 281.

ADOPTÉE

15-05-23

**5.15 - Représentant au sein de la CADMS**

Il est proposé par Samuel Larochelle,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE NOMMER le maire Daniel Thibault comme représentant de la Municipalité de Saint-Magloire au poste #7 du conseil d'administration de la CADMS.

QUE ce mandat soit d'une durée de 2 ans.

ADOPTÉE

16-05-23

**5.16 - Desjardins - jeunes au travail**

CONSIDÉRANT QUE le Programme Desjardins - Jeunes au travail offre la possibilité à 3 employeurs des Etchemins de bénéficier d'une aide financière de 50% du taux horaire du salaire minimum, pour 180 heures de travail, pour l'engagement d'un jeune de 14 à 18 ans;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PRÉSENTER un projet d'aide-monitrice au terrain de jeux pour l'été 2023 au programme Jeunes au travail de Desjardins.

ADOPTÉE

17-05-23

**5.17 - Sentiers des Etchemins - Plan montagne**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Magloire appuie la demande de financement qui sera déposée dans le programme Plan Montagne pour les Sentiers des Etchemins;

ATTENDU QU'avec ce dépôt de projet, il y aura une part du milieu évaluée à 75 000 \$;

ATTENDU QUE le Parc régional du Massif du Sud prévoit y investir 25 000 \$ dans celle-ci et que d'autres partenaires seront approchés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Samuel Larochelle,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire s'engage à investir la somme de deux milles dollars (2 000 \$) comme part du milieu dans le projet déposé au Plan Montagne par les Sentiers des Etchemins et le Parc régional du Massif du Sud.

ADOPTÉE

18-05-23

**5.18 - Nomination au Comité consultatif d'urbanisme**

ATTENDU QUE M. Émile Maurice a donné sa démission comme membre du CCU.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martine,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE NOMMER M. Régis Prévost comme membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

ADOPTÉE

**6 - VOIRIE**

19-05-23

**6.1 - Programme d'Aide à la Voirie locale (PAVL)**

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la Directrice générale à déposer au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du Gouvernement du Québec des travaux estimés à 24 000 \$ pour le creusement d'un fossé d'une longueur de 3 km dans le rang Sainte-Marie.

ADOPTÉE

20-05-23

**6.2 - Libération de la retenue pour le contrat de déneigement et ajustement du prix du carburant**

Il est proposé par Gino Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PAYER les retenues de 12 821,78 \$ taxes incluses pour le contrat des chemins d'hiver 2022-2023 aux Excavations Paul Labrie Inc. ainsi que l'ajustement du prix du carburant au coût de 23 090,90 \$;

QUE les balises d'hiver soient enlevées dès que la fonte de la neige le permettra.

ADOPTÉE

21-05-23

**6.3 - Offre de service - Nivelage des rangs**

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale a demandée des offres de services à quatre entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu 2 offres de service dont :

Donald Laliberté	180 \$/heure
Les Excavations Paul Labrie	152\$/heure minimum 3 heures

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'OCTROYER le contrat de nivelage des rangs aux Excavations Paul Labrie pour l'été 2023.

ADOPTÉE

22-05-23

**6.4 - Ponceaux rang Saint-Armand - Offre de service pour plans & devis et surveillance des travaux**

Il est proposé par Samuel Larochelle,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER l'offre de service d'Englobe au coût de 32 325 \$ pour la préparation des plans et devis pour la réfection de 2 ponceaux du rang Saint-Armand, la caractérisation environnementale ainsi que pour la surveillance des travaux.

ADOPTÉE

23-05-23

**6.5 - Allocation pour les bottes de travail**

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE l'allocation pour les bottes de travail des employés de voirie soit majorée de 50 \$ et qu'elle passe de 150 \$ à 200 \$;

QUE ce montant soit remboursé annuellement à l'employé sur présentation des pièces justificatives pour des bottes de travail conformes, avec semelle et bout en acier.

ADOPTÉE

24-05-23

**6.6 - Prime de garde la fin de semaine**

ATTENDU QUE les employés municipaux bénéficient présentement d'une prime de garde de 40 \$ par fin de semaine pour des appels d'urgence;

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE BONIFIER la prime de garde à 50 \$ par jour la fin de semaine.

ADOPTÉE

## **7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**

25-05-23

### **7.1 - Formation pour le traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution (OTUFD)**

Il est proposé par Gino Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'INSCRIRE Marc-André Lapointe à la formation pour le traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution (OTUFD) au coût de 125 \$.

ADOPTÉE

## **8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE**

26-05-23

### **8.1 - Salaire lors d'une sortie incendie**

ATTENDU QUE les employés municipaux, qui exercent également la fonction de pompier dans notre municipalité, reçoivent un salaire inférieur de la Régie incendie lorsqu'ils sont appelés sur un feu;

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire défraie la différence de salaire entre celui gagné par les employés municipaux et celui des pompiers, lorsque ceux-ci sont appelés sur un feu pendant leur temps de travail.

QUE cette rémunération excédentaire soit remise seulement sur les heures régulières de travail, soit du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30.

ADOPTÉE

## **9 - COMITÉ ET LOISIRS**

27-05-23

### **9.1 - Engagement animateur de terrain de jeux**

Il est proposé par Étienne Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à l'embauche de Lydia Blouin pour le poste d'animateur de terrain de jeux pour la saison estivale 2023;

DE L'INSCRIRE à la Formation Saveur au début de juin à Saint-Georges de Beauce au coût de 350,68 \$ taxes incluses;

DE PAYER les frais de déplacement sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

## **10 - LÉGISLATION**

### **10.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 366-23 « Règlement modifiant le zonage pour autoriser un chenil dans la zone M (multiresource) »**

Avis de motion au règlement # 366-23 « Règlement modifiant le zonage pour autoriser un chenil dans la zone M (multiresource) »

Je, soussigné(e), Marie-Hélène Ménard, conseiller(ère), donne avis de motion que le règlement # 366-23, ayant pour objet de modifier le zonage pour autoriser un chenil dans la zone M, sera présenté lors d'une séance ultérieure. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice adjointe a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

---

Conseiller(ère)

**28-05-23**

**10.2 - Adoption du règlement # 364-23 « Règlement annulant le règlement 357-22 et le projet de règlement 359-22 décrétant un emprunt de 307 541 \$ et une dépense de 307 541 \$ pour des travaux d'alimentation en eaux potable pour le raccordement du puits SM16-2»**

ATTENDU QUE qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 3 avril 2023;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du 3 avril 2023;

Il est proposé par Samuel Larochelle,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le règlement # 364-23 annulant le règlement 357-22 et le projet de règlement 359-22 décrétant une dépense de 307 541 \$ et un emprunt de 307 541 \$ pour des travaux d'alimentation en eau potable pour le raccordement du puits SM16-2 soit adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

**29-05-23**

**10.3 - Adoption du règlement #365-23 Règlement modifiant le règlement #111 concernant certaines mesures relatives à l'administration du réseau municipal d'aqueduc**

ATTENDU QUE qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 3 avril 2023.

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du 3 avril 2023.

Il est proposé par Étienne Ménard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le règlement # 365-23 modifiant le règlement #111 concernant certaines mesures relatives à l'administration du réseau municipal d'aqueduc soit adopté en y ajoutant qu'un tarif horaire sera chargé en surplus pour tous travaux à faire sur le terrain du citoyen qui excéderait le raccordement. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

**11 - CORRESPONDANCE**

**30-05-23**

**11.1 - Revue annuelle du Corps de Cadets**

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER le maire Daniel Thibault à assister à la 46e revue annuelle du Corps de cadets 2948 de la Frontière, le samedi 6 mai 2023, à l'École des Appalaches de Sainte-Justine;

QUE les frais de déplacement soient payés sur présentation de pièces justificatives.

**31-05-23**

**11.2 - Rendez-vous Desjardins - Invitation**

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** le maire Daniel Thibault à participer au second Rendez-vous Desjardins qui se déroulera le vendredi 5 mai prochain, au Manoir de Lac-Etchemin.

**QUE** les frais d'inscription et de déplacement soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

**32-05-23**

### **11.3 - Tourisme Etchemins - Rencontre des intervenants**

Il est proposé par Samuel Larochelle,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** la conseillère Marie-Hélène Ménard à participer à la rencontre des intervenants organisée par Tourisme Etchemins qui se déroulera le jeudi 11 mai prochain, au Club sportif Mont Bonnet de Sainte-Sabine.

**QUE** les frais de déplacement soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

**33-05-23**

### **11.4 - Demande Country Aunts - stationnement et roulotte sans service**

Il est proposé par Étienne Ménard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** les organisateurs du Country Aunts à utiliser le terrain des loisirs comme stationnement supplémentaire et de permettre des roulottes sans service.

ADOPTÉE

**34-05-23**

### **11.5 - Des milieux de vie en action**

Il est proposé par Gino Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** Anne-Marie Beaudry à participer à l'activité "Nos milieux de vie en action" pour les élus de la Chaudière-Appalaches afin de favoriser le développement des municipalités et des villes du territoire;

**QUE** les frais de déplacement soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

## **12 - VARIA**

**35-05-23**

### **12.1 - RAPPEL: Règlement #141-88 concernant la période de questions**

M. le maire rappelle l'existence du règlement 141-88 concernant la période de questions des citoyens dans une séance du Conseil municipal

**36-05-23**

### **12.2 - Remboursement de vêtements pour les employés de l'écocentre**

ATTENDU QU'un employé de l'écocentre a présenté une facture pour des vêtements et des bottes de travail pour remboursement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Magloire n'a pas de politique de remboursement pour les employés de l'écocentre et qu'il n'y a jamais eu de tel remboursement dans le passé,

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry;  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER le remboursement des bottes de travail d'Adella-Kelly Gilbert.

ADOPTÉE

**37-05-23**

### **12.3 - Engagement d'une aide-monitrice**

ATTENDU QUE ce sera uniquement du nouveau personnel pour animer le terrain de jeux unifié;

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER l'engagement d'une aide-monitrice, en plus de l'animatrice pour Saint-Magloire, pour l'été 2023 afin d'aider au bon fonctionnement du terrain de jeux Saint-Camille, Saint-Magloire, Sainte-Sabine.

ADOPTÉE

**38-05-23**

### **12.4 - Nettoyage des sentiers Les Verts Boisés**

Il est proposé par Gino Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER M. Christian Poulin a faire le nettoyage gratuitement des sentiers Verts Boisés avec sa machinerie;

DE GARDER en place les constructions faites en branches et arbres secs par les enfants.

ADOPTÉE

**39-05-23**

### **12.5 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le drapeau LGBTQ+ soit hissé, le 17 mai 2023, journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

ADOPTÉE

## **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

**40-05-23**

## **14 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 20 h 00.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

M. Daniel Thibault  
Maire

---

Mme Brigitte Nicol  
Directrice générale adjointe